



LE 19 MARS, LES FONCTIONS TRANSVERSES DÉFENDENT LEUR AVENIR !

Depuis plusieurs semaines, les questions de pouvoir d'achat (et donc des salaires), de conditions de travail, de reconnaissance du travail sont clairement posées de différentes manières à travers le pays. Autant de sujets dont la Fédération CGT des Cheminots se saisit dans l'entreprise, en plus de la menace de privatisation pure et simple des Services Transverses de la SNCF.

Aucun cheminot des services transverses n'est épargné par les mauvais choix de la Direction et du Gouvernement.

Cette année encore, la forte baisse des effectifs transverses réduit fortement les contingents de notations 2019, alors qu'une 5^{ème} année de gel des salaires s'annonce. Le pouvoir d'achat des cheminots continue de se dégrader.

La Direction réclame de l'excellence mais avec quels moyens humains et financiers ? A l'instar des salariés qui se mobilisent partout sur le territoire, les cheminots veulent être rémunérés dignement et exercer leur métier avec des conditions de travail décentes.

A cela s'ajoute une volonté non dissimulée de la Direction d'externaliser nos métiers. C'est pourtant est un très mauvais choix sur le plan économique et social !

A l'EPIC SNCF, les projets de privatisation par la filialisation concerne tout autant OPTIM 'SERVICES que la Branche Immobilière, la Direction des achats, e-SNCF, ...

Dans le cadre de la réforme du ferroviaire, les Services Transverses de l'EPIC Réseau et de l'EPIC Mobilités (Pôles RH, GU, Compta-Finance, SI,...) sont également menacés, sous couvert d'ouverture à la concurrence qui justifierait une productivité à outrance.

Sans compter que les personnels des « fonctions supports » de SNCF Mobilités sont eux aussi transférables au privé dans le cadre d'un appel d'offres, lorsqu'ils sont affectés à plus de 50% aux lignes ou lots soumis à la concurrence.

En réalité, le transfert des Services Transverses vers le privé ou vers une filiale de droit privé du groupe se traduirait par un abaissement des conditions sociales, un impact sur la rémunération, l'avancement, la réglementation du temps de travail, etc.

Hors de question de les laisser faire ! La CGT propose des mesures immédiates à exiger ensemble.

Salaires : La reconnaissance des compétences des métiers transverses, sur la base du diplôme et de l'expérience acquise, par la qualification.



Emploi : La qualité du Service rendu, et donc la satisfaction du travail bien fait, exige un effectif en corrélation avec la charge de travail et le savoir-faire nécessaire.

Conditions de travail : l'évolution numérique de nos métiers doit être un progrès vers de meilleures conditions de travail, notamment par l'abaissement du rythme de travail et la réduction du temps de travail annuel.

Face aux projets de la Direction, la CGT défend le retour à une entreprise unique et intégrée, pour répondre aux besoins de service public ferroviaire, dont les métiers et services Transverses sont un maillon essentiel.

Défendons nos droits et nos emplois !

Le 19 mars 2019, la Fédération CGT des cheminots appelle les cheminots à se mettre en grève, pour défendre le Service Public, nos emplois et nos conditions de travail.

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !

Nom du secteur: Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :

